

Bilan 2021 et perspectives 2022, interview de Jean-Michel Levesque

"En 2022, nous gardons notre cap : la jeunesse et le cadre de vie !"

En ces derniers jours de 2021, interview de votre maire, Jean-Michel Levesque, afin d'éclairer les actions engagées par la municipalité et les projets qui se dessinent pour les prochains mois.



À l'aube de cette nouvelle année, quelle est votre feuille de route, Monsieur le Maire, pour 2022 ?

La même qu'en 2021 ! Accueillir au mieux les familles, favoriser la réussite des jeunes Osnysois, aider ceux qui en ont besoin, préserver notre cadre de vie et animer notre ville: tels sont les engagements pour lesquels les Osnysois nous ont accordé leur confiance en 2020, et nous nous y tiendrons !

Entrons dans le détail maintenant, si vous le voulez bien : quels grands projets se profilent pour les mois à venir à Osny ?

Il y a, bien sûr, l'avancement du chantier Saint Exupéry, dont la première pierre officielle a eu lieu en novembre. C'est un projet d'envergure de plus de 20 M€ TTC, qui comprend, je le rappelle, l'extension de la maternelle Charcot (11 classes), la construction de la nouvelle école élémentaire Saint Exupéry (16 classes), d'un accueil de loisirs, d'un pôle de restauration et d'une salle multi-activités. La livraison est prévue fin 2022, un planning à prendre avec précaution au vu de la pénurie des matériaux qui impacte actuellement le secteur du bâtiment.

Toujours pour les jeunes osnysois, la construction d'un 2e collège se précise, n'est-ce-pas ?

Absolument ! Quand le Conseil départemental a acté la création d'un nouveau collège de 600 places, nous avons immédiatement mis à disposition du foncier. Nous ne pouvions pas laisser passer l'opportunité que tous nos collégiens puissent être scolarisés à Osny, d'autant que le collège La Bruyère est en sureffectif depuis deux ans. En janvier, le jury de concours sélectionnera l'architecte retenu pour ce projet de collège qui ouvrira à la rentrée 2024. De son côté, la ville va financer, avec l'aide du Département et de la CACP, la construction d'un gymnase à proximité, qui servira aussi bien aux scolaires qu'aux associations. Un projet qui n'était d'ailleurs pas prévu dans notre programme mais il faut savoir s'adapter !

Au cœur de votre programme, en revanche, le cadre de vie et l'environnement. Quoi de neuf en la matière ?

La plaine des Sports ! Après la requalification complète de la chaussée Jules César par la CACP qui sera finalisée au printemps, la ville va procéder à l'aménagement de locaux adaptés pour les activités de tir à l'arc, pétanque, boules lyonnaises et BMX. Un beau projet pour les Osnysois. Toujours à propos du cadre de vie, nous allons relancer un marché d'entretien des espaces verts, avec un nouveau cahier des charges pour satisfaire nos ambitions et nos exigences en la matière. Nous sommes conscients de nos axes de progrès, j'aime cependant rappeler que la propreté est la responsabilité de tous ! Nous mènerons bientôt une campagne de sensibilisation contre les incivilités, avec une artiste locale.

Vous travaillez actuellement sur un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux. De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de notre Plan Pluriannuel d'Investissements, nous allons en effet lancer une ambitieuse rénovation

énergétique des bâtiments municipaux. L'objectif est de réduire les coûts liés à nos consommations énergétiques, de diminuer par là-même nos émissions de gaz à effet de serre et de participer ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air. Un plan qui s'inscrit pleinement dans nos engagements environnementaux.

En 2022, ça va bouger comme prévu du côté du Moulinard, semble-t-il ?

Effectivement ! Emmaüs Habitat devrait déposer prochainement le permis de construire pour la réhabilitation de l'ancienne barre commerciale avec un démarrage des travaux en 2022. Je rappelle aux Osnysois qu'ici verront le jour un cabinet médical et un centre social qui seront gérés par la ville, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui dépend du Département, ainsi qu'une supérette pour lequel l'opérateur n'a pas encore été choisi, avec des logements au-dessus.

Il y a un aspect qui intéresse particulièrement les habitants, vous vous en doutez, c'est la fiscalité. Que pouvez-vous dire à ce sujet pour 2022 ?

Le budget municipal sera voté en mars prochain. Mais je peux d'ores et déjà vous dire que nous n'augmenterons pas les impôts locaux, pour la 11e année consécutive les taux resteront stables. Pourtant, le climat financier est tendu comme pour toutes les collectivités locales, avec notamment l'impact de l'augmentation des fluides (enveloppe financière doublée !) et en même temps, la baisse de nos ressources, notamment provenant de la CACP. Grâce à nos finances saines, nous sommes en capacité d'investir, en recourant de façon raisonnée à l'emprunt, en maintenant un taux d'endettement dans la moyenne des villes de même strate et en n'augmentant pas les impôts.

Un mot pour finir sur les balades citoyennes : vous les avez impulsées en 2021, allez-vous les poursuivre cette année ?

Oui et même deux fois oui (ndlr : rires) ! Nous reprendrons les balades citoyennes aux beaux jours, en alternance avec les cafés citoyens. Les premières ont remporté un beau succès, les retours des habitants sont encore mieux qu'escomptés. Et je partage leur enthousiasme. Les échanges, même les reproches, en face à face sont beaucoup plus constructifs que d'anonymes commentaires sur les réseaux sociaux où l'on peut tout dire... et surtout n'importe quoi !

10 engagements déjà tenus

1. Permanences du CCAS dans les quartiers.
2. Finalisation du pôle restauration et loisirs de L'Oseraie.
3. Mise en place des Cafés des Aidants.
4. Renforcement des ateliers de prévention seniors.
5. Élargissement des conditions d'accès aux bourses jeunesse.
6. Ouverture de la Structure d'Information jeunesse (SIJ).
7. Développement du bio et du local dans les restaurants scolaires.
8. Organisation d'un Marché du Terroir, 1 vendredi/mois.
9. Révision du Plan Local d'Urbanisme avec protection affirmée des zones naturelles, vertes et agricoles.
10. Distribution de nichoirs pour favoriser la biodiversité.

10 engagements en cours de réalisation

1. **Prévention santé** : Avancée du projet de mini pôle santé en centre-ville (pharmacie, laboratoire d'analyses et professionnels de santé), dans le cadre de la convention signée avec Établissement Public Foncier d'Île-de-France.
2. **Accessibilité** : Formation des agents d'accueil de l'hôtel de ville à la langue des signes.
3. **Communication** : Refonte du site Internet de la ville, osny.fr, accessible à tous les handicaps (lancement au printemps 2022).
4. **Mobilité** : Poursuite des aménagements « circulations douces ».
5. **Sécurité** : Renforcement de la vidéoprotection avec de nouvelles caméras en 2022.
6. **Cadre de vie** : Programme pluriannuel de réfection des voiries.
7. **Patrimoine** : Valorisation du patrimoine osnysois (travaux en cours au Château de Grouchy jusqu'à l'été 2022).
8. **Vie associative** : Mise en place de formations régulières pour les associations.
9. **Pôle santé** : Avancement de l'extension du pôle santé Sainte Marie (installations confirmées d'un cabinet de radiologie, d'une maison de kinésithérapeutes et transfert de l'Institut Médico-Éducatif).
10. **Culture** : Montée en puissance de la programmation culturelle au Forum des arts et des loisirs.